

1^{ères} Rencontres métropolitaines de l'économie

Damien Castelain, Président de la Métropole Européenne de Lille réaffirme son engagement pour la compétitivité et l'attractivité de l'économie métropolitaine

A l'invitation de la Métropole Européenne de Lille (MEL), plus de 500 entrepreneurs métropolitains ont échangé ce jeudi 15 novembre 2018 à la Cité des échanges, sur les enjeux de développement économique du territoire et le soutien que les acteurs publics peuvent apporter au développement économique. Lors de cette soirée, Damien Castelain, Président de la Métropole Européenne de Lille (MEL), a annoncé six nouveaux engagements en faveur du développement économique et de l'emploi, et Pierre Moscovici, Commissaire Européen aux affaires économiques, a rappelé le soutien de l'Europe aux projets économiques moteurs pour le territoire. Les Rencontres métropolitaines de l'économie auront lieu chaque année et seront déclinées dès 2019 à travers des réunions territoriales au plus près de l'activité économique.

A cette occasion, Damien Castelain, Président de la MEL a réaffirmé son engagement aux côtés des entreprises du territoire : « *La croissance et l'emploi sont au cœur du projet métropolitain. C'est la première de mes priorités. Aujourd'hui, je prends six nouveaux engagements pour que notre Métropole fasse toujours plus preuve d'agilité et d'audace et accompagne le plus efficacement possible nos entrepreneurs dans leur capacité à investir, inventer, prendre des risques et créer de la valeur* ».

©VincentLecigne-MEL >



Six engagements pour une métropole attractive et à l'écoute

→ Mobiliser les ressources de la MEL pour favoriser l'activité économique

- Mise en place d'une équipe de **63 collaborateurs-développeurs dédiée à l'accompagnement des entreprises**
- Création d'une **plateforme de services en ligne dès 2019** dans le but de simplifier les démarches administratives
- **Renforcement des coopérations avec l'ensemble des partenaires institutionnels** (consulaires, collectivités voisines...) en faveur du développement économique.
- **Ouverture, après Bruxelles, d'une représentation permanente à Londres** pour faciliter les contacts et ouvrir de nouvelles pistes de coopération.

→ S'engager concrètement en faveur des mobilités

La MEL a pris de nombreux engagements dans ce domaine, notamment lors des Assises métropolitaines de la mobilité.

- **Nouvelle délégation de service public des transports** qui va se traduire dès 2019 par de nouveaux services (dont le transport à la demande)
- Développement des Parking-relais, politique vélo, Ecobonus, PDE...

- A moyen-terme, **programme d'investissement dans les infrastructures routières** (LINO, contournement de la Bassée, RD700...)
- **Mobilisation pour le tramway Lille-Lesquin** qui a pour vocation de desservir des espaces économiques majeurs comme le CRT et le projet Lil'Aéroparc.
- **Expérimentation d'une première navette** autonome sur le campus de Villeneuve d'Ascq qui sera étendue, si les tests sont concluants, aux sites d'excellence et parcs d'activité, à commencer par la Haute-Borne.
- Inscription de ces priorités pour la première fois dans un **Schéma Directeur des infrastructures de Transport (SDIT)** qui sera présenté lors du conseil métropolitain du 14 décembre prochain et donnera lieu à concertation, notamment avec le monde économique.

→ **Faire des parcs d'activité le poumon économique de la métropole**

- **Investissement annuel de la MEL de 20 M€ pour les 19 parcs d'activité** actuellement en chantier
- **Politique dédiée de la MEL pour la revitalisation des parcs existants** : 9 parcs en bénéficie déjà, d'autres intégreront ce programme en 2020.

→ **Agir résolument pour l'emploi**

- **Renforcer le positionnement de la MEL comme coordonnateur du réseau des acteurs de l'emploi** sur le territoire métropolitain
- Valoriser et **démultiplier le dispositif « Territoire 0 chômeur »** avec la volonté d'intégrer de nouveaux territoires dans le dispositif prochainement
- **Soutien actif au dispositif des emplois-francs** avec 1000 contrats déjà signés sur le territoire métropolitain
- Valorisation des talents locaux par un **dispositif de financement participatif** qui sera reconduit chaque année
- **Soutien à des initiatives spécifiques** comme « Cuisine mode d'emploi », l'école de Thierry Marx à Marcq-en-Baroeul

→ **Générer innovation excellence partout dans la métropole**

- **Faire d'EuraTechnologies le premier incubateur** européen et un moteur de la transition numérique sur le territoire à travers une nouvelle concession de service public en 2020
- **Faire de la métropole le centre mondial de la lutte contre le diabète** à travers un engagement résolu de la MEL dans le projet PréciDIAB
- Accélérer le développement d'Euralimentaire avec le développement autour du MIN d'une **plateforme logistique optimisée et la construction d'un hôtel d'entreprises**
- **Créer un nouveau site d'excellence « Euramatériaux », dédié à l'innovation, au design et aux matériaux** qui renforcera le rayonnement et l'éco-système économique de l'Union.
- **Renforcer le dynamisme et la compétitivité des entreprises métropolitaines par le design.** Avec une ambition de 500 « proof of concept » (POC) déposées d'ici 2020. 300 dossiers de POC ont déjà été déposés à ce jour auprès du Comité d'Organisation de Lille Métropole, Capitale Mondiale du Design 2020.

Un agence d'attractivité et une marque territoriale pour promouvoir la Métropole en France et à l'international

Dès 2019, la MEL va **créer une agence d'attractivité**, fédérant acteurs économiques et touristiques pour faire davantage rayonner le territoire. Elle aura ainsi pour objectifs de :

- **promouvoir l'image** de la métropole en tant que destination touristique et d'affaires
- **accroître** la fréquentation touristique **et développer** le tourisme d'affaires
- **accompagner les grands événements** en soutenant et portant les candidatures de la MEL

- **prospector tous types d'investisseurs** susceptibles de s'intéresser aux opportunités du territoire, notamment en matière immobilière



Cette agence s'appuiera sur de nouveaux outils, et notamment sur une nouvelle marque territoriale « **Hello Lille** ». révélée à l'occasion des Rencontres métropolitaines de l'économie.

La création d'une marque territoriale, est une demande de l'ensemble des acteurs économiques et touristiques. Elle a fait l'objet d'une très large concertation pendant près d'un an qui a permis de définir des axes et un positionnement pour cette marque partagée, destinée à être utilisée comme fédérateur du territoire dans toutes les campagnes de promotion à l'international.

« Ce n'est pas la marque de la Métropole Européenne de Lille. C'est notre marque territoriale à tous » a déclaré Damien Castelain Président de la Métropole européenne de Lille. « Hello Lille, c'est la nouvelle marque d'attractivité de la Métropole Européenne de Lille, Elle exprime la générosité, le sens de l'accueil, la convivialité des métropolitains. C'est une invitation à venir visiter, s'installer ou s'implanter sur le territoire de la métropole lilloise. Hello Lille : en français comme en anglais, c'est un symbole d'ouverture. Alors oui, nous sommes bien les portes de l'Europe du Nord ».

À propos de la MEL

Au service des 90 communes qui la composent, la [Métropole Européenne de Lille](#) agit au quotidien pour 1,2 million d'habitants. Elle est compétente dans les domaines essentiels suivants : transport, logement, économie, espace public et voirie, aménagement et urbanisme, politique de la ville, eau, assainissement, déchets ménagers, accessibilité handicap, nature et cadre de vie, culture, sport, tourisme, crématoriums. Le Conseil de la Métropole, présidé par Damien Castelain depuis le 18 avril 2014, est composé de 184 membres élus au suffrage universel direct pour 6 ans.



Retrouvez la MEL sur :

Contact presse :

Claire Levrat

Attachée de presse

clevrat@lillemetropole.fr

03 20 21 35 22